

# **Association touristique régionale de la Côte-Nord**

États financiers  
Au 31 mars 2024

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
l'Association touristique régionale de la Côte-Nord,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.* 1

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada  
Le 17 juin 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133360

# Association touristique régionale de la Côte-Nord

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

### PRODUITS

Subvention de fonctionnement - Ministère du Tourisme	628 827 \$	988 727 \$
Secteur public (annexe A)	393 883	405 098
Secteur privé (annexe B)	1 304 906	915 678
Taxe sur l'hébergement (annexe C)	2 322 436	1 997 049

---

4 650 052      4 306 552

### CHARGES

Salaires et charges sociales	702 164	850 906
Acquisition de connaissance	663	64 016
Assurances	10 964	10 848
Électricité	8 930	5 656
Contribution AITQ	344 223	315 049
Cotisations nationales	65 353	61 836
Créances douteuses (recouvrées)	6 226	(3 651)
Entretien et réparations	91 018	80 328
Formation	20 795	2 380
Fournitures de bureau et papeterie	93 979	112 985
Frais de projet - EDNET	12 000	145 288
Frais de projet - EPRT	277 752	306 205
Frais de projet - EPRTN	213 497	-
Frais de séjour et déplacements	64 261	79 327
Location d'équipement	4 604	6 636
Loyer	-	30 808
Partenariats - autres	35 500	15 000
Publicité et promotion	1 803 236	1 971 978
Services professionnels	220 508	106 613
Taxes et permis	32 341	22 977
Taxes sur l'hébergement - Frais de gestion du ministère du Revenu	3 862	4 946
Télécommunications	10 625	11 538
Intérêts et frais bancaires	3 089	2 942
Amortissement des immobilisations corporelles	80 520	62 529

---

4 106 110      4 267 140

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES      543 942      39 412

PERTE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES      -      (29 152)

---

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES      543 942 \$      10 260 \$

---

## Association touristique régionale de la Côte-Nord

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

	Investi en immobi- lisations corporelles et actifs incorporels	Affecté	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE,</b> début de l'exercice	686 226 \$	3 353 568 \$	686 682 \$	4 726 476 \$	4 716 216 \$
Excédent des produits sur les charges	(80 518)	(429 777)	1 054 237	543 942	10 260
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	7 499	-	(7 499)	-	-
<b>SOLDE,</b> fin de l'exercice	613 207 \$	2 923 791 \$	1 733 420 \$	5 270 418 \$	4 726 476 \$

# Association touristique régionale de la Côte-Nord

## BILAN

Au 31 mars

2024

2023

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	5 640 312 \$	5 374 592 \$
Créances (note 3)	395 460	486 303
Subventions à recevoir	125 765	197 745
Frais payés d'avance	12 134	13 805

**6 173 671**      6 072 445

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

**613 206**      686 228

**6 786 877 \$**      6 758 673 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	454 118 \$	768 147 \$
Revenus perçus d'avance	306 253	191 815
Apports reportés (note 6)	529 078	745 145
Crédits Marketing reportés (note 7)	227 011	287 086
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	40 000

**1 516 460**      2 032 193

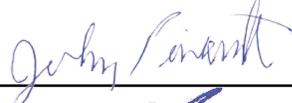
### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	613 206	686 226
Affecté (note 8)	2 923 791	3 353 568
Non affecté	1 733 420	686 686

**5 270 417**      4 726 480

**6 786 877 \$**      6 758 673 \$

Pour le conseil d'administration :

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

## Association touristique régionale de la Côte-Nord

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges

543 942 \$ 10 260 \$

Éléments sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles

80 520 62 529

Perte sur cession d'immobilisations corporelles

- 29 152

624 462 101 941

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

(311 241) 421 118

313 221 523 059

#### ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles

(7 499) (410 377)

#### ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme

(40 000) -

#### AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

265 722 112 682

ENCAISSE, début de l'exercice

5 374 591 5 261 909

ENCAISSE, fin de l'exercice

5 640 313 \$ 5 374 591 \$

# Association touristique régionale de la Côte-Nord

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de promouvoir le développement touristique dans la région de la Côte-Nord. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits du secteur privé sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, excluant les cotisations des membres.

Les produits de cartes de membres sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

# Association touristique régionale de la Côte-Nord

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, les durées et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Bâtisse	solde décroissant	4 %
Aménagement des locaux	linéaire	5 ans
Pavage	solde décroissant	10 %
Équipements informatique	linéaire	3 ans
Mobilier et équipement	linéaire	5 ans

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### 3. CRÉANCES

	2024	2023
Comptes clients	19 529 \$	163 095 \$
Provision pour créances douteuses	(8 446)	(6 128)
	11 083	156 967
Taxes à la consommation	21 654	15 219
Taxe sur l'hébergement	362 723	314 117
	395 460 \$	486 303 \$

# Association touristique régionale de la Côte-Nord

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	117 759 \$	- \$	117 759 \$	117 759 \$
Bâtisse	599 796	252 663	347 133	361 952
Aménagement des locaux	82 887	17 959	64 928	81 506
Pavage	19 989	15 959	4 030	4 533
Équipements informatique	192 049	120 191	71 858	120 478
Mobilier et équipement	119 867	112 369	7 498	-
	<b>1 132 347 \$</b>	<b>519 141 \$</b>	<b>613 206 \$</b>	<b>686 228 \$</b>

### 5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Comptes fournisseurs	392 602 \$	714 529 \$
Salaires et vacances courus	57 037	47 684
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	4 479	5 934
	<b>454 118 \$</b>	<b>768 147 \$</b>

### 6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

## Association touristique régionale de la Côte-Nord

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

#### 6. APPORTS REPORTÉS (suite)

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde, début de l'exercice	Montants reçus au cours de l'exercice	Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	Solde, fin de l'exercice
EPRT 2016-2020	132 720 \$	- \$	(11 571) \$	121 149 \$
EPRT 2020-2022	353 675	-	(172 274)	181 401
EPRTNT	178 700	184 242	(136 414)	226 528
Entente de développement numérique des entreprises touristique	64 255	-	(64 255)	-
Entente - Anticosti	15 795	-	(15 795)	-
	<b>745 145 \$</b>	<b>184 242 \$</b>	<b>(400 309) \$</b>	<b>529 078 \$</b>

#### 7. CRÉDITS MARKETING REPORTÉS

Les crédits marketing reportés représentent 15 % de la taxe sur l'hébergement encaissée pendant l'exercice. Ce solde est réservé en attente de réclamation par les membres ayant perçus et versés de la taxe sur l'hébergement au cours de l'exercice suivant.

#### 8. AFFECTATIONS INTERNES

	Solde, début de l'exercice	Affectations	Utilisations	Solde, fin de l'exercice
Fonds EPRTNT	379 315 \$	31 738 \$	(51 053) \$	360 000 \$
Fonds marketing - Hôteliers	1 684 342	(400 000)	-	1 284 342
Fonds marketing - Pourvoires	80 840	-	-	80 840
Fonds Accueil	189 649	-	-	189 649
Fonds EPRT 2016-2020	132 247	525	(15 000)	117 772
Fonds EPRT 2020-2022	115 580	(12 057)	(65 335)	38 188
Entente Balado diffusion	20 206	(20 206)	-	-
Fonds développement de l'offre	-	400 000	-	400 000
Budget 2023-2024	200 000	-	(200 000)	-
Budget 2024-2025	200 000	-	-	200 000
Masse salariale	253 000	-	-	253 000
Mobilier pour le bureau de Baie-Comeau	10 265	-	(10 265)	-
Entretien du bâtiment de Sept-Îles	10 000	-	(10 000)	-
Relocalisation et aménagement des bureaux de Tourisme Côte-Nord	78 124	-	(78 124)	-
	<b>3 353 568 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(429 777) \$</b>	<b>2 923 791 \$</b>

# Association touristique régionale de la Côte-Nord

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et des subventions à recevoir.

#### Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses dettes de fonctionnement.

### 10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

# Association touristique régionale de la Côte-Nord

---

## ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

---

### A - SECTEUR PUBLIC

Subventions provinciales - Participation EPRT	173 981 \$	199 809 \$
Subventions provinciales - Frais de gestion EPRT	15 000	8 000
Subventions provinciales - EDNET	12 000	145 427
Subventions provinciales - EPRTN	136 416	-
Subventions provinciales - Autres	43 989	17 767
Subventions fédérales	12 497	34 095
	<hr/>	<hr/>
	393 883 \$	405 098 \$

---

### B - SECTEUR PRIVÉ

Contributions du milieu	1 048 152 \$	703 758 \$
Cotisations des membres	141 685	142 908
Revenus d'intérêts	115 069	69 012
	<hr/>	<hr/>
	1 304 906 \$	915 678 \$

---

### C - TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

Revenus - Taxes sur l'hébergement	1 961 172 \$	1 825 787 \$
Revenus de gestion	98 245	104 462
Crédits marketing périmés	87 349	522
Crédits marketing utilisés	175 670	66 278
	<hr/>	<hr/>
	2 322 436 \$	1 997 049 \$

---